

Formation opérationnelle de Référénts Santé Sécurité au travail

Formation INTER-ENTREPRISE ou en SUR-MESURE 3 jours à distance & 2 jours en présentiel

Dans les Offices de Tourisme, la diversité des métiers, la saisonnalité des équipes et l'intensité de la relation au public exposent les agents à des risques multiples, souvent sous-estimés. La santé et la sécurité au travail ne sont donc pas qu'un cadre réglementaire : elles sont un levier de performance, de qualité de service et de cohésion interne.

La formation « Référent Santé Sécurité au Travail » a été conçue pour donner aux Offices de Tourisme un acteur clé de la prévention, capable d'agir avec rigueur, intégrité et sens du résultat. Ancrée dans les réalités de terrain, elle s'adapte à vos contraintes opérationnelles et propose des outils concrets, immédiatement intégrables à vos pratiques.

Former un référent, c'est professionnaliser la prévention, sécuriser les équipes et affirmer une responsabilité sociale claire : un Office qui protège ses agents est un Office plus solide, plus crédible et plus durable.

INTERVENANTS

*La formation est dispensée par un formateur et consultant agréé par la **DREETS**, spécialiste des thématiques Santé, Sécurité et Qualité de Vie au Travail. Il accompagne depuis de nombreuses années les équipes dirigeantes et les managers dans la prévention du harcèlement moral, sexuel et des agissements sexistes, la gestion des situations sensibles et la mise en place de démarches de prévention durables au sein des organisations publiques et privées.*

LES OBJECTIFS

- Maîtriser la législation et la réglementation Santé Sécurité au Travail, le rôle et les missions des acteurs de la prévention.
- Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques au sein de l'entreprise.
- Transfert de compétences auprès du référent santé sécurité au travail

PRÉREQUIS

Capacité de communication et d'animation
Capacité rédactionnelle

PUBLIC

Toute personne volontaire ou désignée par l'employeur comme référent sécurité, ayant une sensibilité pour l'amélioration des conditions de travail et la prévention des risques en entreprise.



Tout au long du parcours l'accent sera mis sur vos activités ou des situations liées au domaine professionnel.

Cette formation ne constitue pas une simple sensibilisation mais permet l'acquisition de nouvelles compétences techniques transformant les modes de fonctionnement.

PROGRAMME

3 JOURS DE FORMATION THEORIQUE :

- Les enjeux de la prévention : Humain, social, Organisationnel, économique
Responsabilité civile et pénale
- **Rôles et missions** du Référent Santé Sécurité : Le fonctionnement, les moyens et les missions
- La mise en œuvre d'une **démarche participative de prévention** : Intégration des principes généraux de prévention
- **Les acteurs** de l'hygiène et sécurité
Acteurs internes et externes (DIRECCTE, CARSAT, médecin du travail...)
Encadrement : délégation de pouvoir
- **Cadre réglementaire**
Danger grave et Imminent,
Sources du **Code du Travail, Programme annuel de prévention...**
- **Etudier les accidents du travail**
Définitions AT/MP, accident de trajet, TF/TG, enjeux
Résolution des problèmes par la méthode de l'arbre des causes
- **La Visite Sécurité**
Analyser une Situation de Travail
Les principaux types de risques

2 JOURS DE TRANSFERT DE COMPETENCE SUR VOS LIVRABLES :

- Retranscription dans **la plateforme dématérialisée CAPI Consult.**
- **Document unique d'évaluations des risques professionnels** : méthode, outils, faisabilité, détermination des unités de travail
- Mise en place du **questionnaire sur les risques psychosociaux** de l'INRS
- Description de la méthodologie d'évaluation de la **pénibilité** au travail
- Mise en place de **la base documentaire générique** (Processus).
- Poursuite de l'évaluation des risques professionnels du Document Unique avec le référent santé sécurité au travail.

SUIVRE LA FORMATION

→ TOUT AU LONG DU PARCOURS

- Identifier les besoins des participants et renforcer leurs compétences et les outiller : repérage, prévention, traitement des situations.
- Clarifier les enjeux et obligations
- Combiner apports théoriques, cas pratiques et retours d'expérience pour **ancrer les réflexes via apports juridiques, cas pratique et situation dans le quotidien** des métiers du tourisme.

→ RESULTATS ATTENDUS

- Proposer des actions d'amélioration continue.
- Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.
- Sensibiliser les salariés.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Formation interactive en présentiel avec méthodologie participative et interactive durant laquelle les participants sont sollicités :

- Exposés interactifs avec support visuel.
- Mise en situation
- Échanges d'expériences entre participants
- Supports de cours numériques

PRÉCONISATIONS DE CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Le questionnaire de positionnement ne préjuge pas de l'atteinte des objectifs du stagiaire qui dépend, entre autres, des capacités d'apprentissage de chacun.
- La régularité du suivi des interventions.

SUIVI DE LA FORMATION

Un conseiller formation à l'écoute tout au long du programme.

Un suivi global maîtrisé du dossier administratif avec une assistante dédiée.

MODALITÉS

INSCRIPTION	SUIVI	ÉVALUATION
En amont de la formation : Un questionnaire de positionnement 10 jours avant la formation permet de déterminer les objectifs de formation et de valider l'inscription.	Feuille d'émargement reprenant les dates et les durées de chaque séance de formation. Remise d'une attestation de fin de formation.	Pendant la formation : Évaluation formative en continu durant les mises en situation et travail individuel à restituer. A la fin de la formation : Un test d'évaluation des acquis Remplissage d'un questionnaire de satisfaction.

INFORMATIONS PRATIQUES et TARIFS

3 jours de formation théorique en Visio inter-office de tourisme

2 jours de travail sur vos livrables, sous forme de transfert de compétences afin que vous deveniez autonome

Un an d'accompagnement : assistance téléphonique et mails illimités

DATES DE FORMATION

A définir

HORAIRE DE LA FORMATION :

7 heures de formation par jour :
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

LIEU DE FORMATION

Dans vos/nos locaux : Visio 3 jours et 2 jours en présentiel à OT 73 Savoie Mont Blanc

TARIF

Nous consulter - Exonération de TVA, article 261-4-4^a du CGI. Cette formation peut être éligible aux financements OPCO.

ACCUEIL dans nos locaux



Notre site est accessible aux personnes en situation de handicap et accueillent tous les publics lors des temps de formation présentiels.

En cas de besoins spécifiques, vous avez la possibilité de **vous faire accompagner par notre Référent handicap** et ainsi organiser votre venue dans les meilleures conditions.

- Maria QUAGLIA - 04 58 340 010 / @ : m.quaglia@ot73smb.fr

NOUS CONTACTER

OT 73 SAVOIE MONT BLANC

formation@ot73smb.fr - 04 58 340 010 - : www.ot73smb.fr

Votre interlocuteur : QUAGLIA Maria



Chambéry, Le 28/06/2026. Validité de la proposition : 6 mois.

Règlement intérieur formations OT73 Savoie Mont Blanc consultable sur : www.ot73smb.fr

OFFICES DE TOURISME 73 SAVOIE MONT BLANC

Bâtiment Evolution - 25 rue Jean Pellerin - 73000 Chambéry

Tél : 04 58 34 00 10 - Courriel : contact@ot73smb.fr - Site web : www.ot73smb.fr

« Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 84 73 02144 73 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes »

Code APE : 7990Z – N° SIRET : 307 013 011 00043

INDICATEURS DE SATISFACTION (Enquête réalisée auprès de nos apprenants sur la base de l'ensemble des formations, cette thématique étant nouvelle nous n'avons pas d'indicateurs spécifiques -Taux de retour de 52%)

95 %

Taux de satisfaction global

96.7% des participants déclarent la qualité des méthodes pédagogiques utilisées "très satisfaisante" ou "satisfaisante"

95.4 %

Des participants déclarent que la formation a répondu à leur attentes